

**INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION DAMES
INTER REGIONS OUEST**

**SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 MAI 2025
GOLF DE NANTES ERDRE (44)**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

ENGAGEMENTS DES CLUBS RECEVANT UNE EPREUVE FEDERALE

- Les Clubs accueillant doivent prendre en compte les attendus de la FFGolf tels qu'indiqués dans le paragraphe 1.1.3 du Vade-Mecum FFGolf 2025
- **Nouveauté 2025** : les Clubs accueillant une épreuve fédérale doivent avoir au moins une personne (salariée ou bénévole) ayant suivi une sensibilisation aux gestes qui sauvent ou titulaire d'une qualification aux « premiers secours ».

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.
Le nombre d'équipes **sera limité à 24** :

8 clubs pour la Ligue des Pays de la Loire.
8 clubs pour la Ligue de Bretagne.
8 clubs pour la Ligue du Centre-Val de Loire.

Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint à la date limite d'engagement, la Ligue organisatrice peut, sur demande, accepter des inscriptions supplémentaires jusqu'à 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Pour les équipiers : voir le règlement général des épreuves par équipes du vadémécum fédéral 2025.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 tours :

- **6 Simples** / Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour
- Les **5 meilleurs scores** de chaque tour sont retenus.

Les **3 meilleures équipes** du classement final de l'épreuve monteront en **3ème Division** Nationale selon le quota fédéral accordé en 2025 pour l'inter région Ouest. (Vadémécum fédéral 2025)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard le 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Pour votre équipe, n'oubliez pas de préciser le nom et les coordonnées du Capitaine de l'équipe. Attention, si le Capitaine est un joueur de l'équipe, vous devez l'enregistrer 2 fois (dans la liste des équipiers et dans la rubrique Capitaine).

Droits d'engagement : **210€ par équipe**

Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

Parcours de reconnaissance : Vendredi 16 mai 2025 sur réservation auprès du secrétariat du golf.

PRIX

Souvenirs offerts par la **FFGolf** aux clubs montant en 3ème Division.